

En 1961, les inscriptions ont augmenté de 3,963 cadets; en juillet, l'effectif autorisé du Corps a passé de 67,600 à 75,000. Au 31 mars 1962, un total de 69,934 cadets, répartis en 498 corps, étaient enrôlés dans les Cadets de l'Armée royale du Canada.

### Sous-section 3.—L'Aviation royale du Canada

**Organisation.**—L'Aviation royale du Canada est dirigée par le Quartier général de l'Aviation, à Ottawa, qui est chargé de la préparation et de l'exécution du programme d'administration des forces régulières et de réserve de l'Aviation royale du Canada. L'organisation du Quartier général comprend quatre divisions principales: plans et opérations, services techniques, personnel et contrôle des ressources. Les principales formations de l'Aviation royale du Canada étaient stationnées, au 31 mars 1962, aux endroits suivants:

<u>Formation</u>	<u>Quartier général</u>
Commandement de la défense aérienne.....	Saint-Hubert (P.Q.)
5 <sup>e</sup> Division aérienne.....	Victoria (C.-B.)
1 <sup>re</sup> Division aérienne.....	Metz, France
Commandement du transport aérien.....	Trenton (Ont.)
Commandement du matériel aéronautique.....	Rockcliffe (Ont.)
Commandement aérien maritime.....	Halifax (N.-É.)
Commandement de l'entraînement.....	Winnipeg (Man.)

L'organisation comprend 27 escadrilles de l'Aviation régulière et 11 escadrilles des forces auxiliaires. Les escadrilles auxiliaires s'occupent d'opérations de recherches et de sauvetage. Cinq des escadrilles régulières étaient affectées à la défense aérienne de la région Canada—États-Unis et 12 escadrilles, à la défense aérienne de l'Europe occidentale; cinq escadrilles ont effectué des opérations de transport pour l'ARC, tant au Canada qu'à l'étranger; quatre escadrilles maritimes ont travaillé de concert avec d'autres forces en vue de la défense des côtes est et ouest du Canada, et une escadrille de reconnaissance était chargée des opérations de photographie aérienne et de reconnaissance au Canada.

Le 31 mars 1962, les forces régulières de l'Aviation royale du Canada comptaient 53,119 officiers et aviateurs et les forces auxiliaires, 2,398.

**Opérations en 1961.**—L'Aviation royale du Canada a continué de remplir ses engagements en vue de la défense aérienne dans le cadre du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD). La force de défense aérienne du Canada de neuf escadrilles de *CF-100 MK V* a été remplacée par cinq escadrilles de *CF-101 B «Voodoo»*. De plus, on a mis en œuvre la première des deux escadrilles *Bomarc*. La 1<sup>re</sup> Division aérienne, stationnée en Europe, se compose de huit escadrilles de *F-86*, de quatre escadrilles de *CF-100* ainsi que d'une escadrille de détection et de contrôle des avions; elle continue de remplir les engagements que le Canada a pris concernant les effectifs de chasse de l'OTAN.

Le Commandement de la défense aérienne a poursuivi son organisation et a assuré le fonctionnement de trois réseaux de radar: la ligne avancée de pré-alerte (DEW), la ligne intermédiaire (MCL) et la ligne *Pinetree*, comme partie intégrante du Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD). L'ARC, selon l'accord gouvernemental, prend graduellement la charge des emplacements de radar établis et maintenus par les États-Unis. Le Corps des observateurs terrestres a continué son activité dans les régions du nord comme complément au réseau de radar de pré-alerte.

En 1961, le Commandement aérien maritime de l'ARC a affecté à la défense maritime de l'Amérique du Nord quatre escadrilles à base terrestre. Sur la côte est, trois de ces escadrilles ont été dotées complètement d'appareils *Argus*, les plus gros